

Satory le 24 juin 2011

## Contrats Mutuelle Groupe avec MCDef et UNPMF : Tous les comptes sont positifs en 2010 et en bonne voie pour 2011 !

La commission de suivi s'est réunie au siège de la MCDef le 10 juin et la CFDT était représentée par A. Theurier et J-P Tanguy. Nous sommes intervenus pour dénoncer les problèmes rencontrés dans certaines régions avec le tiers payant, ce que la MCDef a reconnu en nous assurant qu'elle y travaillait.. Les comptes «santé et prévoyance» des contrats actifs et maintiens de garanties présentent chacun d'entre eux des excédents à fin 2010. Pour le contrat spécifique des retraités, une réunion sera prochainement programmée. Du 14 au 17 juin se sont tenus l'Assemblée Générale ainsi que deux Conseil d'Administration qui ont été l'occasion de prendre des décisions qui sont précisées ci-après.

### Soins de santé

#### Actifs :

Les effectifs ont augmenté de 70, ce que la direction de Nexter n'a pas su expliquer. Les représentants CFDT s'en sont étonnés dans la mesure où il ne semble pas qu'il y ait eu autant d'embauches même si un effort a été réalisé pour l'apprentissage en septembre 2010 !

Les comptes 2010 présentent un résultat positif de 134,5 Keurs. Le poste orthopédie/acoustique montre une forte augmentation due à la baisse du remboursement Sécu de 65 à 60% ainsi qu'au vieillissement de la population protégée. Celui des analyses médicales augmente également suite aux nombreuses prescriptions faites par les généralistes ! **Pour 2011, les prévisions permettent d'espérer un résultat positif de l'ordre de 34 Keurs.**

#### Maintiens de garanties :

Les effectifs ont diminué de 227 (départ en retraite pour la majorité d'entre eux) et les comptes 2010 présentent un résultat positif de 242,2 Keurs. Le poste orthopédie/acoustique montre une forte augmentation (idem actifs).

**A ce stade, les prévisions 2011 permettent d'estimer un résultat à fin d'année tout juste à l'équilibre (+ 3 Keurs).**

### Situation financière au 31 décembre 2010 :

Pour l'ensemble de ces deux contrats,

la situation au 31 décembre 2010 montre un solde positif de 270 Keurs alors qu'à fin 2009, il était de -105 Keuros. La décision d'augmenter les taux de cotisations en 2010 afin de revenir à une situation saine a donc été judicieuse. Par contre, à ce jour, nous ne connaissons pas le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2012 et, pour la CFDT, si des nouvelles décisions de remboursements devaient s'appliquer, il faudra bien se pencher sur le déplaçonnement de l'assiette des cotisations (tranche A), n'en déplaise à certains ! **Pour la CFDT, nous devons cotiser en fonction de nos moyens et nous soigner en fonction de nos besoins !** Pour cela, une meilleure solidarité est juste et nécessaire.

### Prévoyance

Pour 2010, les résultats obtenus pour les deux contrats sont positifs :

- **Actifs : 910 Keuros**

- **Maintiens : 98 Keuros**

Suite à une demande CFDT, le représentant de l'UNPMF, organisme gestionnaire de ces contrats, nous a présenté les impacts de la loi portant réforme des retraites. Le décalage des âges de départ nécessite des provisions pour les salariés actuellement en invalidité ou en indemnité journalière. Le législateur impose de les effectuer sur cinq années maximum. La CFDT a demandé de les effectuer en totalité dès la fin de

l'année 2011 puisque les avoirs nous le permettent, et a été rejointe en cela par les autres membres de la commission. Concernant l'avenir et au vu des résultats annuels et du reliquat restant après les nouvelles provisions, l'UNPMF considère que les taux de cotisations actuels n'ont pas besoin d'être modifiés. Une analyse plus précise sera faite au moment de la présentation de l'arrêté des comptes 2011.

### Assemblée générale du 15 au 17 juin :

Les délégués à l'assemblée générale MCDef ont voté à l'unanimité son affiliation à l'UMG Istya qui regroupe cinq mutuelles (MGEN, MNT, MNH, MGET et MAEE). Cette entrée sera effective début 2012 après approbation par l'assemblée générale d'Istya se tenant en septembre 2011. Ce choix permettra à la MCDef de favoriser son développement. En parallèle, elle fera bénéficier à l'union mutualiste de groupe son expérience en matière de contrats collectifs d'entreprises. Durant cette AG, outre la validation des comptes, le rapport général et la politique de développement auprès des entreprises autres que celles du ministère de la Défense, il a été procédé au renouvellement du tiers du conseil d'administration. **Le président P. Djéllalian a fait part de son choix de ne plus assurer cette fonction et c'est Jean-Marie Soubies qui lui succède.**